

N°16-06-42

L'an deux mil seize, le vendredi 24 juin à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY (*reçoit pouvoir de J.M. GALLET*), Président, suite à la convocation en date du 16 juin 2016.

Présents :

Mesdames CARVALHO H. ; POULAIN P. ; DELRUE J. (*reçoit pouvoir de D. FOURNIER*) ; WESTENHOEFFER V. ; BERQUEZ M.L. ; BEAUBOIS B. ; BOIN E ; LEMAIRE C.

Messieurs PRUVOST M. ; ALLOUCHERY J.M. ; VASSEUR C. ; BOUFFART J. (*reçoit pouvoir de F. SAGNIER*) ; GARDIN J. ; LHEUREUX M. ; FRANQUE G.A. ; SENECA D. ; CRENLEUX L. ; DELATTRE J. (*reçoit pouvoir de N. DE JONGHE*) ; MONFAIT D. (*reçoit pouvoir de D. DOURIEZ*) ; CROQUELOIS J.M. ; CHARLEMAGNE V. ; DUFOUR O. ; CLABAUT A. ; COLIN G. (*reçoit pouvoir de F. DEGREMONT*) ; MAGERE M. ; WALLET B. ; WAUQUIER A. ; COYOT J.C. ; WAVRANT M. ; LECLERCQ E. ; VASSEUR G. ; DENUNCQ R. ; EVRARD D. ; FOURRIER B. ; DELATTRE G. ; DELANNOY J. ; WYCKAERT G.

Absents excusés :

Mesdames POURCHEL I. ; DE JONGHE N. (*donne pouvoir à J. DELATTRE*) ; DOURIEZ D. (*donne pouvoir à D. MONFAIT*) ; DEGREMONT F. (*donne pouvoir à G. COLIN*)

Messieurs DUWAT A. ; SAGNIER F. (*donne pouvoir à J. BOUFFART*) ; FOURNIER D. (*donne pouvoir à J. DELRUE*) ; CORDIER A. ; BACQUET J. ; GALLET J.M. (*donne pouvoir à C. LEROY*) ; TELLIER C. ; BEE D.

Absents :

Messieurs BRUGGEMAN M. ; LEFEBVRE S. ; HOCHART J.L. ;

Monsieur Jean-Marie ALLOUCHERY est élu secrétaire.

**OBJET : REDUCTION DU TONNAGE DES DECHETS – PISTES DE MUTUALISATION
CCPL/CASO – SIGNATURE D'UNE CONVENTION**

Rapporteur : René DENUNCQ

Afin d'aborder la gestion des déchets ménagers à une échelle pertinente, c'est-à-dire celle du Pays de Saint-Omer et afin d'optimiser les coûts de fonctionnement, il est proposé de conventionner pour un partenariat avec la CASO.

Les objectifs de la convention de partenariat sont les suivants :

1. Optimisation de la collecte actuelle

- a) Mise à niveau du logiciel de suivi
- b) Suivi régulier des données et des coûts
- c) Suivi du renouvellement et de la réparation des bacs
- d) Mise en place de puces sur les colonnes à verre et suivi des tonnages pour l'aide à la décision

2. Réduction des tonnages de déchets

- a) Animation / communication / prévention : financements potentiels à solliciter
- b) Développement du compostage pour les particuliers / professionnels
- c) Accompagnement à la mise en place de plateformes de compostage (écoles, collèges, lycées)
- d) Organisation de collectes séparées de certains déchets : textile, fumier, plastique, métaux...
- e) Participation au programme Eco-Folio avec la CASO : collecte du papier non sollicité, en apport volontaire pour un apport direct auprès des papetiers (SICAL)
- f) Plan de relance du tri sélectif via Eco-Emballages

3. Opportunités de financement du service déchets : lancement d'un audit par la CASO avec intégration de la CCPL (tarification incitative,...)

4. Aide à la mise en place de la redevance spéciale ou TEOM professionnelle (modification réglementaire en cours)

- a) Retour d'expérience sur la mise en place à la CASO
- b) Accompagnement des établissements publics avant la mise en œuvre
- c) Définition du périmètre de service public
- d) Identification des recettes potentielles

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité,

- **ACCEPTÉ** le principe de partenariat CCPL/CASO en matière de collecte et de réduction des déchets
- **VALIDÉ** les objectifs de la convention exposés ci-avant
- **AUTORISE** le Président à signer la convention à intervenir.

Pour extrait conforme.

Le Président,

